

7 Le résultat et son affectation



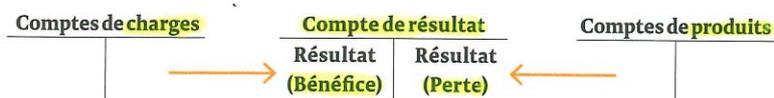
7 Le résultat et son affectation

Introduction

L'un des objectifs principaux de la comptabilité est de déterminer le résultat.

Cette opération est très importante car elle permet de constater soit un accroissement (bénéfice) soit une réduction (perte) du capital qui figure au bilan en début d'exercice.

Plus précisément, à la fin d'un exercice comptable, le résultat sera connu après comparaison entre la valeur totale des opérations de **consommations (les charges)** et la valeur totale des opérations de **productions (produits)**, réalisées par l'entreprise durant l'année.



Le résultat d'exploitation et hors exploitation

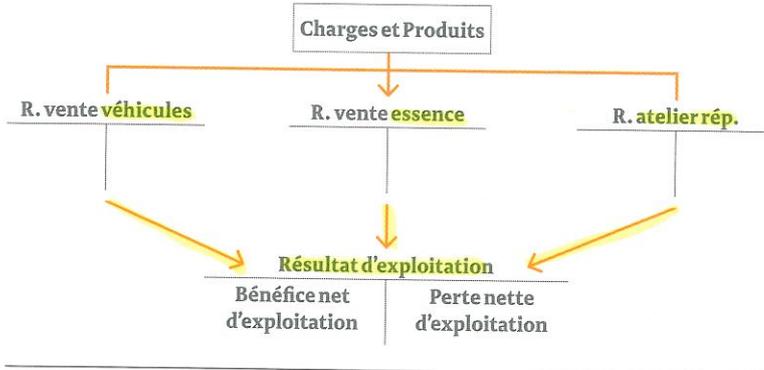
Très souvent, une entreprise réalise des activités multiples et diverses et chacune d'elles engendre un résultat. Il convient alors, vu les nombreux comptes de charges et de produits utilisés, de les classer et de les affecter chacun au compte de résultat qui convient.

Dans cet objectif, on établit généralement les comptes de résultat suivants :

- a) Le **Résultat d'exploitation**, qui concerne l'activité principale de l'entreprise, mais aussi un certain nombre d'activités annexes qu'elle peut réaliser dans le cadre de ses activités habituelles.

Exemple

Un garage, dont l'activité principale est la vente de véhicules, vend également de l'essence et possède un petit atelier de réparation.



- (b) Le **Résultat hors exploitation**, qui concerne des activités étrangères à son activité principale, comme l'exploitation d'un immeuble locatif ou la gestion de placements financiers (actions par exemple).
- (c) Le **Résultat exceptionnel**, qui concerne par exemple l'encaissement d'une créance ancienne, considérée comme perdue (produit) ou des frais que l'entreprise doit consentir suite à une destruction de matériel liée à une catastrophe naturelle non couverte par une assurance (charge), etc.

Remarque

Les différents comptes de résultat présentés ci-contre sont souvent remplacés par un compte Résultat unique : on parle alors de *compte à plusieurs degrés*. Par exemple, si les activités de l'entreprise sont liées au commerce de marchandises (chapitre 8), les comptes de charges et de produits relatifs à l'achat et à la vente de ces marchandises figureront au degré 1, ceux concernant l'exploitation au degré 2 et ceux d'éventuelles activités hors exploitation au degré 3, etc. (Cette manière de procéder n'est pas développée dans cet ouvrage.)

La mise en commun de ces différents comptes de résultat permet de déterminer le **Résultat global** de l'entreprise.



⚠ Dessiner le schéma complet

Exercice résolu

M. Chevalley est commerçant à Verbier. Il exploite un magasin d'articles de sport, Verbier-Sports, qui pratique également la location de matériel sportif. Le commerce de M. Chevalley est situé dans un immeuble qui lui appartient et dans lequel cinq appartements sont en location.

Le propriétaire de **Verbier-Sports** veut connaître avec exactitude, à la fin de chaque année, les résultats de :

- son magasin ;
- son secteur location ;
- son immeuble.

Les charges et les produits du magasin et du secteur location sont les suivants :

magasin : total des charges, 878'465, total des produits, 1'015'523 ;

secteur location : total des charges, 83'980, total des produits, 68'950 ;

immeuble : total des charges, 56'000, total des produits, 78'840.

Travail à faire :

1. Ouvrir les comptes de résultat ci-dessus et y enregistrer les charges et les produits, puis déterminer le résultat net d'exploitation, puis le résultat hors exploitation.
2. Déterminer enfin le résultat net global de l'entreprise Verbier-Sports.

Résultats partiels et résultat net d'exploitation :

	Résultat magasin		Résultat location		
	878'465	1'015'523	83'980	68'950	
Bén. net v/R.ex.	137'058			15'030	Perte nette v/R.ex.
	1'015'523	1'015'523	83'980	83'980	

	Résultat d'exploitation	
Bénéfice net d'exploitation v/Rg	15'030	137'058
	122'028	
	137'058	137'058

Résultat hors exploitation :

	Résultat immeuble	
Bénéfice immeuble v/Rg	56'000	78'840
	22'840	
	78'840	78'840

Résultat net global de l'entreprise Verbier-Sports :

Résultat d'exploitation		Résultat immeuble	
15'030	137'058	56'000	78'840
122'028		22'840	
137'058	137'058	78'840	78'840

Résultat global	
Bénéfice net global	144'868
	144'868

22'840 ← Bénéfice immeuble
 122'028 ← Bénéfice net d'exploitation

Si les produits sont facilement identifiables par secteurs d'activité, certaines charges, appelées les **charges communes**, doivent être réparties entre tous ces secteurs.

Ainsi, dans cet exercice, les charges – **loyers, électricité, chauffage**, petit matériel, etc. – concernant aussi bien le magasin que le secteur location, ont dû être réparties entre ces secteurs.

L'affectation du résultat

Le ou les propriétaires disposent du résultat comme ils l'entendent. Dans une société de capitaux (sujet non traité dans cet ouvrage), la répartition du résultat prend généralement une forme particulière : lorsque des bénéfices sont engrangés, la SA est la seule à ne pas pouvoir l'utiliser à sa guise ; 5 % du bénéfice de l'exercice doivent obligatoirement être imputés aux réserves légales (jusqu'à atteindre 20 % de fonds propres) ; le bénéfice restant (bénéfice net et, éventuellement, le bénéfice reporté des années précédentes) peut être soit distribué aux actionnaires sous forme de dividendes, soit reporté sur un prochain exercice ou encore gardé sous forme de réserves volontaires pour renforcer l'entreprise. En réalité, c'est souvent un mélange de ces trois possibilités qui prévaut.

Si le bilan de clôture indique une perte au lieu d'un bénéfice, elle sera reportée sur le prochain exercice financier (tiré d'« Administration fédérale, portail PME »).

Dans le cas d'une entreprise de personnes, si celle-ci réalise un bénéfice les propriétaires peuvent, soit le prélever dans la trésorerie (plus rarement en nature), soit l'affecter en augmentation de leurs fonds propres (voir chapitre 3 : *Le bilan*, page 35).

Dans les deux cas, l'affectation du résultat rééquilibre le bilan.

- 1) dividendes
- 2) reporter
- 3) réserves

- ① distribué aux actionnaires sous forme de dividendes
- ② reporté sur un prochain exercice
- ③ ou encore gardé sous forme de réserves volontaires

Exemples

1. Prélèvement du bénéfice de 18'000 sur le compte postal.

Actif	Bilan avant affectation		Passif
Caisse	5'000	Fournisseurs	48'125
Poste	48'500	Banque	50'000
Clients	79'450	Capital	124'375
Stock	75'000	Bénéfice	18'000
Matériel	32'550		
	240'500		240'500

à affecter selon les 3 options

+ Poste		-	Résultat	
...		18'000	18'000	Bénéfice net global 18'000
...		

Actif	Bilan après affectation		Passif
Caisse	5'000	Fournisseurs	48'125
Poste (-18'500)	30'500	Banque	50'000
Clients	79'450	Capital	124'375
Stock	75'000		
Matériel	32'550		
	222'500		222'500

Après prélèvement du bénéfice dans le compte Poste (- Actif), le bilan est à nouveau équilibré.

2. Affectation du bénéfice en augmentation des fonds propres.

Actif	Bilan avant affectation		Passif
Caisse	5'000	Fournisseurs	48'125
Poste	48'500	Banque	50'000
Clients	79'450	Capital	124'375
Stock	75'000	Bénéfice	18'000
Matériel	32'550		
	240'500		240'500

- Capital		+	Résultat	
		124'375
Sf v/Bilan	142'375	Augmentation 18'000	18'000	Bénéfice net global 18'000
	142'375	142'375

Ce virement est une opération de technique comptable et ne traduit aucun flux économique.

Remarque

Il est également possible pour un propriétaire de choisir une **solution mixte**, qui le verra, d'une part prélever une partie variable de son bénéfice en espèces ou en nature et, d'autre part, affecter le solde en augmentation de ses fonds propres.

Actif		Bilan après affectation		Passif
Caisse	5'000	Fournisseurs		48'125
Poste	48'500	Banque		50'000
Clients	79'450	Capital (+ 18'000)		142'375
Stock	75'000			
Matériel	32'550			
	240'500			240'500

Le **bénéfice augmente les fonds propres du propriétaire** (+ Passif, Capital) et le bilan est à nouveau équilibré.

PERTE →

Si, au contraire, l'entreprise réalise une **perte**, le(s) propriétaire(s) dispose(nt) également de deux solutions : soit **faire un apport** en espèces dans la trésorerie (plus rarement en nature), soit affecter cette perte en **diminution de leurs fonds propres**.

Exemples**1. Apport de fonds privés pour 18'000 versés sur le compte postal.**

Actif		Bilan avant affectation		Passif
Caisse	5'000	Fournisseurs		73'125
Poste	48'500	Banque		61'000
Clients	79'450	Capital		124'375
Stock	75'000			
Matériel	32'550			
Perte	18'000			
	258'500			258'500

+		Poste	-	Résultat	

	18'000	←		Perte nette globale 18'000	→ 18'000

				Apport	

Actif		Bilan après affectation		Passif
Caisse	5'000	Fournisseurs		73'125
Poste (+ 18'500)	66'500	Banque		61'000
Clients	79'450	Capital		124'375
Stock	75'000			
Matériel	32'550			
	258'500			258'500

Après cet apport en espèces (+ Actif, Poste), le bilan est à nouveau équilibré.

2. Affectation de la perte en diminution des fonds propres.

Actif	Bilan avant affectation		Passif
Caisse	5'000	Fournisseurs	73'125
Poste	48'500	Banque	61'000
Clients	79'450	Capital	124'375
Stock	75'000		
Matériel	32'550		
Perte	18'000		
	258'500		258'500

Capital		Résultat	
-	+		
Diminution	124'375
18'000		Perte nette globale 18'000	18'000
Sfv/Bilan			
106'375			
	Virement		
124'375	124'375

Ce virement est une opération de technique comptable et ne traduit aucun flux économique.

Actif	Bilan après affectation		Passif
Caisse	5'000	Fournisseurs	73'125
Poste	48'500	Banque	61'000
Clients	79'450	Capital (-18'000)	106'375
Stock	75'000		
Matériel	32'550		
	240'500		240'500

Les fonds propres du propriétaire diminuent (- Passif, Capital), le bilan est à nouveau équilibré.

Résumé : L'affectation du résultat

En cas de bénéfice : Actif > Passif

Actif	Passif

a) Le propriétaire effectue un prélèvement en espèces (ou en nature).

Actif	Passif



Bénéfice

Ce prélèvement du bénéfice rééquilibre le bilan.

b) Le propriétaire augmente son capital.

Actif	Passif



Bénéfice

Cette augmentation des fonds propres rééquilibre le bilan.

En cas de perte : Passif > Actif

Actif	Passif

a) Le propriétaire effectue un apport en espèces (ou en nature).

Actif	Passif



Apport

Cet apport « efface » la perte et rééquilibre le bilan.

b) Le propriétaire diminue son capital.

Actif	Passif



Perte

Cette diminution des fonds propres rééquilibre le bilan.

Dans un cas comme dans l'autre (affectation du bénéfice ou de la perte), le **bilan final de l'exercice constitue le bilan initial de l'exercice suivant**. Les totaux de ce dernier sont identiques (voir chapitre 3 : *Le bilan*, page 35) : la valeur de l'actif égale celle du passif.

Le compte Privé

Dans les sociétés de personnes (voir chapitre 1: *L'échange*, page 9) et à plus forte raison dans une entreprise en raison individuelle, le propriétaire non seulement « possède » son entreprise mais la plupart du temps y travaille.

Dès lors, il est important de bien différencier les avoirs privés du propriétaire et ceux de l'entreprise et il est donc indispensable de marquer la frontière entre la fortune privée du premier et la fortune de la seconde.

Par ailleurs, sauf si le propriétaire augmente ou diminue volontairement ses fonds propres – opération qui ne se réalise qu'exceptionnellement – le compte Capital n'est pas modifié durant l'exercice comptable. Il est ainsi nécessaire, pour enregistrer toutes les opérations privées du propriétaire, d'utiliser un compte intitulé « Privé » dans lequel seront répertoriées toutes les augmentations ou diminutions des fonds propres.

On peut dire que le compte Privé est un sous-compte (ou un prolongement) du compte Capital et il figure par conséquent au passif du bilan, fonctionnant comme un compte de passif.

Capital (passif)	
-	+
	Fonds propres investis par le propriétaire

ne bouge pas durant l'année

Privé (passif)	
-	+
Retraits privés effectués par le propriétaire durant l'année: <ul style="list-style-type: none"> - prélèvements en espèces ou en nature; - paiements effectués par l'entreprise; - utilisation des équipements de l'entreprise; - etc. 	Apports privés du propriétaire durant l'année: <ul style="list-style-type: none"> - versements en espèces ou en nature; - paiements de frais par le propriétaire; - utilisation d'équipements privés par l'entreprise; - etc.

Remarque

Par exemple, le propriétaire effectue des prélèvements dans la trésorerie de son entreprise, consomme des biens produits par celle-ci, lui demande de payer une facture personnelle. Le propriétaire peut aussi – bien que plus rarement – faire un apport en espèces ou en nature en faveur de son entreprise, payer pour elle une facture commerciale ou encore mettre à sa disposition des biens privés, etc.

Remarque

En réalité, la fortune de l'entreprise, représentée par les fonds propres inscrits au compte Capital au passif du bilan, appartient au propriétaire de celle-ci. Néanmoins, d'un point de vue comptable, elle ne doit pas être confondue avec la fortune privée du propriétaire. On peut la considérer comme une dette de l'entreprise vis-à-vis de ce dernier.

société et le propriétaire sont 2 personnes distinctes

En résumé, le compte Privé enregistre les augmentations ou les diminutions de la dette de l'entreprise envers son propriétaire :

- cette dette augmente lorsque le propriétaire effectue des paiements pour elle (exemple 1);
- cette dette diminue, lors de prélèvements du propriétaire (exemple 2).

Exemples

1. Le propriétaire achète avec son argent un fauteuil pour l'entreprise, 800.

+	Mobilier	-	-	Privé	+
	800				800

+ actif ← + passif

L'actif de l'entreprise augmente (+ Mobilier), mais sa dette vis-à-vis du propriétaire augmente également (+ Privé).

2. L'entreprise paie le loyer de l'appartement de son patron, 1'600, par virement postal

+	Poste	-	-	Privé	+
		1'600		1'600	

- actif → - passif

L'actif de l'entreprise diminue (- Poste), mais sa dette vis-à-vis du propriétaire diminue également (- Privé).

Le résultat et le compte Privé

Le bénéfice appartient au propriétaire de l'entreprise.

Les **prélèvements** qu'il va effectuer tout au long de l'année représentent par conséquent des **avances sur ce bénéfice escompté**. Il est donc logique qu'au moment de la détermination du résultat de l'exercice, les **dépenses personnelles** de l'entrepreneur soient **déduites du bénéfice d'exploitation annuel** (le cas échéant ajoutées à une perte d'exploitation éventuelle).

Dans la pratique, après avoir déterminé le **résultat d'exploitation**, on **vire celui-ci au compte Privé**, ce qui permet de déterminer le résultat net d'exploitation qui appartient au propriétaire.

On anticipe un bénéfice donc on prélève

L'actif de l'entreprise diminue (- Poste), mais sa dette vis-à-vis du propriétaire diminue également (- Privé). **Le solde du compte Privé est nul et le compte Capital ne change pas.**

L'entreprise réalise une **perte nette d'exploitation** lorsque la valeur totale de ses charges est plus grande que celle de ses produits, ou que le bénéfice d'exploitation est plus petit que les prélèvements effectués par son propriétaire durant l'année.

Dans ce cas, le propriétaire peut également effectuer l'affectation de ce résultat de deux manières (voir pages 106-110) :

o Perte
o Trop de retraits
=> "Privé" négatif solde

1. Il affecte cet appauvrissement en diminution de ses fonds propres. Dans ce cas, il reporte le solde du compte Privé dans le compte Capital, dont la valeur diminue (il n'y a pas de mouvement de valeurs ; il s'agit simplement d'une écriture comptable).

Privé		Capital	
-	+	-	+
Retraits privés	103'715	Appports privés	4'872
		Bénéfice d'exploitation	92'411
		Appauvrissement	6'432
		Si	...
	103'715		6'432
	103'715		103'715

Appauvrissement affecté en diminution du capital

2. Il fait un apport en espèces ou en nature pour compenser cette perte. Dans ce cas, il comptabilise cette opération dans le compte Privé (comme on le ferait pour un autre apport privé) et dans le compte de trésorerie correspondant.

Poste		Privé	
+	-	-	+
		Retraits privés	103'715
		Appports privés	4'872
		Bénéfice d'exploitation	92'411
		Apport privé en compensation de la perte	6'432
	6'432		103'715
	+ actif		+ passif

Le propriétaire fait un apport privé pour compenser la perte et la diminution du capital

L'actif de l'entreprise augmente (+ Poste), mais sa dette vis-à-vis du propriétaire augmente également (+ Privé). Le solde du compte Privé est nul et le compte Capital ne change pas.

Le résultat et les revenus du propriétaire

Pour un entrepreneur, les sources de revenu correspondent en principe aux différents rôles qu'il tient dans sa société.

- 1) Première source de revenu : le **bénéfice qui lui appartient**. Cela s'explique par le risque d'entreprise qu'il endosse lorsqu'il investit ses fonds propres (qu'il peut perdre!), mais aussi en engageant sa fortune personnelle en cas de dettes (chapitre 1 : *La société individuelle*, page 19).
- 2) Deuxième source de revenu : l'**intérêt virtuel que lui procure le capital qu'il a investi** (comme n'importe quel créancier ou épargnant qui met des fonds à disposition d'autrui ou d'une banque). D'un point de vue comptable, il est important (bien que non obligatoire) d'enregistrer cet intérêt dû par l'entreprise à son propriétaire – bailleur de fonds.
- 3) Troisième source de revenu : le **salaire qu'il est en droit d'obtenir lorsqu'il travaille dans sa propre entreprise**. D'un point de vue comptable, ce salaire se comptabilise comme n'importe quelle autre charge salariale (même si cette imputation au compte Salaires n'est pas obligatoire mais conseillée).

Cet intérêt et ce salaire sont considérés comme les autres apports privés : des avances effectuées par le propriétaire à son entreprise ; ils sont donc imputés comme des dettes au compte Privé.

Exemple

A la fin d'un exercice – ou d'un mois – l'entrepreneur comptabilise **son salaire** ; pour une année de travail, il estime celui-ci à 72'000.

+	Salaire	-	-	Privé	+
	72'000				72'000

+ charges ← + passif

Il comptabilise également les **intérêts virtuels** sur le capital investi auxquels il a droit ; il estime qu'ils se montent à 9'000.

+	Intérêts sur le capital	-	-	Privé	+
	9'000				9'000

+ charges ← + passif

En résumé, si l'on tient compte de ces revenus, le compte Privé se présente ainsi :

Privé (passif)	
-	+
Retraits privés de l'entrepreneur-proprétaire durant l'année	Apports privés du propriétaire durant l'année
	Salaire du propriétaire
	Intérêt sur le capital investi
	Bénéfice d'exploitation

Si l'on souhaite que le compte Résultat d'exploitation donne une image réelle des charges et du bénéfice de l'entreprise, il faut tenir compte de ces différents revenus au moment de son établissement.

Par exemple, à la fin d'un exercice comptable, les charges et les produits d'une entreprise individuelle sont les suivants :

Charges : Achats, 115'000 ; Salaires, 112'000 ; Loyers, 25'000 ; Charges financières, 4'500 ; ACE, 18'500.

Produits : Ventes, 378'000 ; Produits financiers, 2'800.

Les apports privés de l'entrepreneur durant l'année se montent à 5'000, son salaire estimé à 72'000 et les intérêts de son capital à 9'000 (ces deux montants ne sont pas compris dans les charges ci-dessus). Ses prélèvements durant l'année se montent à 75'000.

Démarche 1

Sans tenir compte du salaire estimé et des intérêts :

Charges	Résultat d'exploitation	Produits	
Achats	115'000	Ventes	378'000
Salaires	112'000	Produits financiers	2'800
Loyers	25'000		
Charges financières	4'500		
ACE	18'500		
Bénéfice d'exploitation	105'800		
	380'800		380'800

Privé			
-		+	
Retraits privés	75'000	Apports privés	5'000
Enrichissement	35'800	Bénéfice	105'800
	110'800		110'800

Démarche 2

En tenant compte du salaire estimé et des intérêts :

Charges	Résultat d'exploitation		Produits
Achats	115'000	Ventes	378'000
Salaires	112'000	Produits financiers	2'800
Salaire du chef	72'000		
Loyers	25'000		
Charges financières	4'500		
Intérêts sur capital	9'000		
ACE	18'500		
Bénéfice d'exploitation	24'800		
	380'800		380'800
Privé			
-		+	
Retraits privés	75'000	Apports privés	5'000
Enrichissement	35'800	Salaire	72'000
		Intérêts	9'000
		Bénéfice	24'800
	110'800		110'800

← ne change rien à part une meilleure visibilité

Si l'enrichissement final ne se modifie pas d'une démarche à l'autre (+ 35'800), il n'en va pas de même de la description des charges et du bénéfice d'exploitation (qui passe de 105'800 à 24'800), qui sont plus réalistes dans la démarche 2.